



Revue à consulter



Semaine du 14 Fév. 2011

Centre de Ressources de l'AGEFMA

La lettre de l'ANFH N°38

- ✓ 4 sites thématiques : Ergonomia , Métaphore, Taf, Valipro (p3)
+ d'info sur : <http://www.anfh.fr/index.php>
- ✓ L'ANFH s'engage dans l'apprentissage (p4)
- ✓ Réforme de la formation initiale des infirmiers : réflexion et échanges en Picardie (p5)
- ✓ Mise en œuvre de la période de professionnalisation (p6)
- ✓ Dossier : GPMC Acteurs clés (p8)

Alternatives économiques N°299

- ✓ FRANCE : les sept menaces sur la reprise (p6)
- ✓ La TVA peut-elle devenir sociale ? (p28)
- ✓ Les 35 heures ? Non coupables ! (p30)
- ✓ Femmes : la révolution inachevée (p39)
- ✓ Dossier : Logement : la crise s'aggrave (55)
- ✓ Comment s'exerce le contrôle social ? (p64)
- ✓ Le « forced ranking », un système pervers (p70)

Lancement des rencontres expertes avec le Pôle Ingénierie

Lundi 14 mars 2011 : Journée de professionnalisation sur « **Les obligations fiscales des organismes de formation au regard de la TVA** » avec M. Emmanuel JEANNE-ROSE

Les thèmes qui seront abordés :

1. Les catégories de revenus
2. Les régimes d'imposition (régime Micro, régime BFM, régime simplifié d'imposition et réel normal, examen des obligations fiscales et comptables selon les régimes d'imposition).
3. TVA et la Formation (généralités et examen des cas particuliers)

Mercredi 30 mars 2011 : *Matinée experte sur « Le bilan pédagogique et financier et les sanctions de la formation professionnelle continue » avec Mme Nathalie COURBIN du Service Contrôle – DIECCTE*

Les points abordés :

1. *Le contenu, la procédure et le dépôt du bilan pédagogique*
2. *Les sanctions pénales :*
 - . *Déclaration d'activité, règlement intérieur, publicité, comptabilité séparée, commissaire aux comptes, information des stagiaires, contrôle, respect des règles de contractualisation, ...*
3. *Les sanctions financières*

Et aussi ...

Dans le cadre du parcours de professionnalisation des Responsables d'organismes de formation...

Vendredi 25 mars 2011 : *Séminaire « Formation ouverte et à distance : Les modèles organisationnels et économiques » avec Micheline MARIE-SAINTE*

En utilisant les technologies de l'information et de la communication comme vecteur du processus formatif, la formation ouverte et à distance permet de dépasser les contraintes d'unité de lieu et d'unité d'action. En cela elle provoque un changement de paradigme et réinterroge les pratiques : l'innovation technologique que constitue l'usage des technologies de l'information et de la communication va impliquer une nouvelle organisation du travail, de nouveaux modèles pédagogiques, de nouveaux modèles organisationnels et somme toute un nouveau modèle économique.

Les points qui seront abordés :

1. *Historique*
2. *Définition de la FOAD*
3. *Principales caractéristiques (le public, l'offre)*
4. *Les modèles organisationnels et économiques*
5. *Etude de cas*

Les fiches actions ainsi que les bulletins d'inscription seront mis en ligne sous peu sur le site de l'AGEFMA

<http://www.agefma.fr>